



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-sixième session

Rome, 15-19 juin 2009

Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition

I. Nécessité de disposer d'avis d'experts sur la sécurité alimentaire et la nutrition

1. La flambée des prix des denrées alimentaires au cours des deux dernières années et l'actuelle crise financière ont fait naître des inquiétudes au plan mondial quant à leurs répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition et provoqué un vif débat sur les divers facteurs qui les ont déterminées et sur les mesures qu'il est nécessaire de prendre à court et à long termes pour y remédier. Elles ont confirmé qu'il fallait un mécanisme coordonné au plan international qui fournirait l'expertise nécessaire pour renforcer la sécurité alimentaire mondiale et améliorer la situation en matière de nutrition.
2. La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies organisée par la FAO en juin 2008, le Sommet du G-8 réuni au Japon le mois suivant et la session extraordinaire de la Conférence de la FAO en novembre 2008 ont réaffirmé qu'un tel dispositif était nécessaire et jeté les bases d'une possible réforme de la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale, comprenant notamment la mise en place d'un Groupe d'experts de haut niveau de la sécurité alimentaire et de la nutrition (Groupe de haut niveau/SAN), qui en serait l'une des pièces maîtresses.

II. Mise en route du processus

3. En janvier 2009, pour lancer le processus visant à mettre en place le Groupe de haut niveau/SAN, un projet de note conceptuelle (version zéro) a été rédigé par le Secrétariat et distribué aux Membres en même temps qu'une lettre de présentation du Directeur général invitant les gouvernements des États Membres et une liste d'OIG, d'ONG et d'OSC, y compris des institutions universitaires et de recherche et les centres du GCRAI, à proposer des candidatures

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

pour le Groupe de haut niveau/SAN. Une lettre a également été envoyée aux membres de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, ainsi qu'aux membres concernés du Conseil des chefs de secrétariats pour les inviter à proposer des candidatures d'experts. Le projet de note conceptuelle avait pour objet de servir de point de départ pour faciliter les échanges de vues entre Membres et d'aider ceux-ci à trouver un accord sur des questions telles que le mandat, la gouvernance, la structure et le fonctionnement du Groupe de haut niveau/SAN.

4. Ce projet de note conceptuelle a été présenté à plusieurs groupes politiques (G-77, Groupe des pays d'Asie) et organes directeurs (Bureau du CSA, Groupe de contact du CSA), à leur demande, et leurs observations ainsi que les observations écrites des Membres ont été prises en considération pour rédiger une première version de projet (version « Draft One »), qui a été distribuée à tous les représentants permanents pour examen.

5. Suite à la présentation et à l'examen de la première version (Draft One) par les membres du Bureau du CSA et du Groupe de contact du CSA, les Membres ont formulé plusieurs observations et suggéré des modifications à apporter au texte, ce qui a permis de rédiger la deuxième version de la note conceptuelle (Draft Two, voir l'appendice). Au cours du débat qui a suivi, il a été convenu que le processus de consultation sur l'élaboration du mandat du Groupe d'experts de haut niveau/SAN devrait être pris en considération dans le débat en cours sur la réforme du CSA et qu'un groupe de travail du Groupe de contact du CSA serait constitué spécialement à cet effet. Ainsi, la version suivante de la note conceptuelle sera préparée sur la base des indications du Bureau du CSA.

III. Mesures demandées au Conseil

6. Le Conseil est invité à:

- Prendre note des mesures initiales prises par le Secrétariat pour engager les Membres à constituer un Groupe d'experts de haut niveau de la sécurité alimentaire et de la nutrition (Groupe de haut niveau/SAN).
- Appuyer la décision du Bureau du CSA d'intégrer la mise en place du Groupe de haut niveau/SAN dans le processus de réforme du CSA et de continuer à animer le dialogue entre les Membres relatif au mandat, à la structure et à la composition proposés pour le Groupe de haut niveau.

APPENDICE I

GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

1. GÉNÉRALITÉS

La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies, organisée par la FAO en juin 2008 et le Sommet du G8, qui s'est déroulé au Japon le mois suivant ont jeté les bases d'une éventuelle réforme de la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale. Ils ont proposé, en particulier, la création d'un groupe d'experts international qui aiderait le Comité de la sécurité alimentaire mondiale à analyser la sécurité alimentaire mondiale, ses causes et ses conséquences.

La Conférence de la FAO, à sa session extraordinaire en novembre 2008, a salué la proposition formulée par le Directeur général dans sa déclaration de mettre en place un groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et a demandé au Secrétariat d'en préparer le mandat, en consultation avec les États Membres, en vue de mettre en place le Groupe de haut niveau en 2009.

Suite à la réunion de haut niveau de Madrid sur la sécurité alimentaire pour tous, tenue en janvier 2009, il a été décidé d'élargir le champ d'action du groupe d'experts proposé, en y incluant la nutrition.

La FAO travaille depuis longtemps avec des organes et groupes d'experts qui émettent des avis sur l'établissement des politiques et des normes dans les diverses disciplines ayant trait à l'alimentation et à l'agriculture, y compris les pêches et les forêts. Plusieurs organes et groupes d'experts fonctionnent sans interruption depuis des décennies. La FAO a également un cadre juridique établi (l'Article 6 de son Acte constitutif) et des procédures détaillées qui régissent l'organisation de groupes et de réunions d'experts.

2. OBJECTIF DU GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Groupe de haut niveau/SAN) a principalement pour vocation de fournir aux États Membres et organisations du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), ainsi qu'à d'autres parties intéressées, des avis spécialisés sur les politiques et les questions techniques et scientifiques en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux mondial, national et local. Il constituera une plateforme pour analyser et synthétiser les connaissances scientifiques sur la sécurité alimentaire, dont les décideurs pourront s'inspirer à l'heure d'établir les politiques, stratégies et programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire et la sous-alimentation.

Il s'agira, en général de fournir régulièrement aux gouvernements et aux autres acteurs s'intéressant à la sécurité alimentaire et à la nutrition (société civile, ONG, communautés locales, secteur privé, etc.) des informations scientifiques fiables, validées par des experts, sur l'analyse de la situation actuelle de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des perspectives dans ce domaine.

Le Groupe de haut niveau/SAN aura plus spécifiquement pour objectifs de fournir des informations, des analyses et des examens de la situation de la sécurité alimentaire mondiale et de ses causes profondes. Il présentera également les questions controversées sur lesquelles aucun consensus n'a pu être dégagé, de manière à guider les décisions en cas d'incertitude. Il se chargera également de réaliser des analyses objectives et consensuelles sur les actions et mesures passées ou envisagées qui ont un impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Enfin, il se chargera d'assurer systématiquement l'alerte concernant l'évolution de la sécurité alimentaire mondiale, en identifiant les risques à moyen et long termes.

3. PRINCIPES DE BASE

- Pour asseoir la légitimité et la crédibilité du Groupe de haut niveau/SAN dans le domaine de l'analyse et des études prospectives sur la sécurité alimentaire et la nutrition, on s'appuiera sur un réseau d'experts réputés et hautement qualifiés, reconnus par la communauté scientifique internationale dans les différentes disciplines (nutrition, économie, agriculture, foresterie, pêches et aquaculture, sociologie, ressources naturelles, environnement, etc.).
- Pour réunir les compétences spécialisées au sein de ce réseau, il faudra tenir compte de la diversité agroécologique du monde et des caractéristiques socioéconomiques des pays en développement et des pays développés. Le Réseau doit également refléter, dans chaque groupe d'experts, différentes écoles de pensée, ainsi que différentes disciplines apparentées;
- Les méthodes utilisées pour réaliser les analyses doivent permettre une interaction entre les scientifiques et les experts tout en maintenant l'indépendance voulue à l'égard des décideurs et des utilisateurs de ces analyses;
- Les informations, analyses et examens réalisés par le Groupe de haut niveau/SAN doivent être transparents (sources, méthodes, résultats) afin d'affirmer l'autorité factuelle et scientifique des analystes qui les ont réalisés et donner aux usagers potentiels les informations voulues quant aux auteurs. On s'efforcera en particulier de rendre ces produits accessibles et compréhensibles pour des non-spécialistes (grand public).

4. FONCTIONS

Le Groupe de haut niveau aura principalement quatre fonctions:

- évaluer et caractériser la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition de manière détaillée, objective, ouverte, uniformisée et transparente, sur la base des études scientifiques, techniques et socioéconomiques les plus récentes menées dans le monde qui sont utiles pour illustrer l'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation dans le monde. Cette fonction vise à relier les sources et systèmes pertinents d'information, à améliorer et harmoniser les méthodologies actuellement disponibles pour évaluer la sécurité alimentaire, de manière à permettre un diagnostic régulier de la situation mondiale, à partir des résultats régionaux.
- analyser les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire dans le monde, y compris les politiques nationales et internationales qui ont une incidence directe ou indirecte sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette analyse permettra d'orienter le choix des politiques, stratégies ou interventions nécessaires afin d'éliminer les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ou d'en réduire les effets.
- évaluer l'impact des mesures déjà prises ou prévues sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette fonction tend à évaluer les effets des mesures prises par le passé ou envisagées à l'avenir au niveau de la sécurité alimentaire et de la nutrition, que ces mesures soient ou non destinées à influencer sur la sécurité alimentaire et/ou la nutrition (par exemple politiques agricoles, économiques, financières, fiscales, commerciales, énergétiques, etc.), mais qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité alimentaire et/ou la nutrition.
- identifier les risques systémiques de crises alimentaires et donner l'alerte selon qu'il conviendra. Cette fonction vise à fournir des analyses prospectives de l'évolution possible de la sécurité alimentaire mondiale et de la nutrition, des risques spécifiques qui pourraient influencer sur cette situation, des conséquences possibles de l'adaptation de certaines stratégies d'intervention, de manière à compléter les analyses des conditions en vigueur aux niveaux mondial, régional et national par une vision à long terme.

Les documents publiés par le Groupe de haut niveau/SAN devraient être d'un très bon niveau scientifique et technique et refléter une large gamme d'opinions, de compétences spécialisées et de zones géographiques.

Le Groupe de haut niveau/SAN n'effectuera pas de recherche, mais s'inspirera, pour ses évaluations et analyses, de données, études et résultats de recherche, validés par des spécialistes et disponibles dans les ouvrages scientifiques et techniques, ainsi que des travaux réalisés par des institutions spécialisées, des universités et des organismes et de recherche, des centres du GCRAI et d'autres instituts de recherche dans différentes régions du monde.

Le Groupe de haut niveau se compose principalement deux structures:

- LE COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DE COORDINATION SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION (DÉNOMMÉ COMITÉ SCIENTIFIQUE): composé de 25 à 30 experts internationaux de haut niveau, spécialisés dans différentes disciplines liées directement ou indirectement à la sécurité alimentaire (par exemple, économie agricole, dynamique des populations, évaluation nutritionnelle, production végétale, élevage, pêche et production forestière, agroalimentaire, gestion de la faune et de la flore sauvages, commerce des produits alimentaires, etc. Voir liste indicative à l'Annexe 1). Ce Comité scientifique devra principalement garantir le fondement scientifique et technique de la documentation préparée pour le CSA, y compris les rapports annuels sur l'évaluation de la sécurité alimentaire mondiale, des études sur les questions émergentes, etc. Le Comité scientifique procède également à des examens critiques de questions spécifiques ayant trait à la sécurité alimentaire qui auraient été identifiées par le CSA. Les membres du Comité scientifique sont sélectionnés parmi des experts et savants réputés, des personnalités éminentes et des hauts fonctionnaires provenant d'organisations pertinentes, y compris d'instituts internationaux de recherche comme le GCRAI. Ils sont désignés par le CSA pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois, sur proposition du Directeur général de la FAO, après consultation des pays concernés et conformément aux procédures indiquées au paragraphe 5 ci-dessous. Le président et les vice-présidents (dont le nombre est à déterminer) du Comité scientifique pourraient être désignés par le CSA ou élus par les membres du Comité scientifique.

Les membres du Comité scientifique participent aux travaux à titre individuel et non pas comme représentants de leur gouvernement, institution ou organisation. Les membres du Comité scientifique sont sélectionnés en fonction de la complémentarité de leurs domaines de compétences respectifs, de manière à couvrir toutes les questions liées à la sécurité alimentaire, à assurer une bonne répartition géographique et un bon équilibre hommes-femmes et d'autres facteurs pertinents. Le Comité scientifique est aidé dans sa tâche par un réseau d'experts couvrant tous les secteurs intéressant la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition (voir ci-après).

Le Comité scientifique travaillera en interaction étroite avec le Bureau et le Secrétariat du CSA pour orienter la préparation/examen des rapports d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition et d'autres documents présentés au CSA pour examen. Il identifie également les questions techniques et scientifiques particulières qui nécessitent les contributions de groupes d'experts spécialisés du Réseau d'experts (voir ci-après).

Un projet de mandat du Comité scientifique plus détaillé est reproduit à l'Annexe 1.

- RÉSEAU D'EXPERTS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION (CI-APRÈS DÉNOMMÉ RÉSEAU D'EXPERTS): composé de 400 à 500 experts nationaux et internationaux de diverses disciplines liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Ces experts sont issus d'institutions gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que d'universités, du secteur privé, d'organisations du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes et ils sont connus sur le plan national et international pour leurs travaux scientifiques et techniques relatifs aux questions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le Réseau d'experts constitue la liste principale à partir de laquelle certains experts et groupes d'experts sont désignés par le Comité scientifique afin de préparer des documents ou d'établir les données de base ou les informations

scientifiques nécessaires pour la préparation des rapports d'évaluation ou autres documents destinés au CSA. Le Réseau est composé d'experts désignés par les États Membres de la FAO et des organisations internationales, intergouvernementales ou non gouvernementales et ils sont issus de toutes les régions du monde et maîtrisent toutes les disciplines pertinentes. La sélection est effectuée par un groupe de sélection placé sous l'autorité du Président du Comité scientifique. Les membres du réseau peuvent être invités à titre personnel à prendre part aux travaux du CSA, des groupes de travail ou des équipes spéciales. Le Réseau d'experts peut compter parmi ses membres des fonctionnaires des unités techniques pertinentes d'institutions, de fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations pertinentes.

5. PROCÉDURES

- POUR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE: Les 25-30 membres du Comité scientifique sont sélectionnés et désignés par le CSA conformément au cadre juridique pertinent de la FAO (Article 6 de l'Acte constitutif) et aux procédures de l'Organisation. Il s'agit notamment: d'un appel à candidature d'experts ouvert à tous; de la sélection des experts par un groupe de sélection tenant compte de leurs compétences respectives; de la représentation de différentes écoles de pensée sur les questions à examiner; de la représentation géographique de l'ensemble du groupe; de l'indépendance, etc. Une « déclaration d'intérêt » est signée par chaque expert sélectionné et conservée dans le dossier. La liste des experts, des membres du Comité scientifique est tenue par le Secrétariat et mise en ligne sur le site web du CSA.

- POUR LE RÉSEAU D'EXPERTS: Les membres du Réseau d'experts sont sélectionnés et nommés par le CSA conformément aux procédures de la FAO et après consultation des gouvernements concernés, en réponse à la demande envoyée par la FAO aux gouvernements, aux organisations de la société civile, aux ONG, aux organisations du système des Nations Unies, aux universités et aux institutions internationales compétentes, y compris celles du système du GCRAI. La décision relative à l'insertion des divers experts dans le Réseau est prise par le Directeur général sur recommandation du groupe de sélection et après approbation du Président du Comité scientifique. Les critères de sélection des experts sont établis et appliqués par le groupe de sélection. Le Réseau d'experts est administré par le Secrétariat et la liste correspondante est publiée sur le site web du CSA.

Des groupes d'experts/équipes spéciales peuvent être établis afin de s'occuper de questions techniques déterminées. Ces groupes tiendraient habituellement des réunions virtuelles, sous la conduite du Président désigné par le Président du Comité scientifique; les réunions sont animées par le Secrétariat.

6. SECRÉTARIAT

Un secrétariat spécial ou un groupe *ad hoc* du Secrétariat élargi du CSA sera mis en place pour aider le Groupe de haut niveau dans ses travaux, y compris:

- l'établissement et la mise à jour de la liste d'experts;
- la correspondance avec les membres du Comité scientifique et le réseau d'experts;
- l'organisation des réunions du Comité scientifique, des groupes de travail, équipes spéciales et autres, selon les besoins;
- les réunions périodiques entre le Comité scientifique et le Bureau du CSA;
- l'attribution des travaux et la diffusion d'informations, notamment sur l'Internet;
- l'élaboration et la mise à jour du site web du Groupe de haut niveau;
- la mobilisation des ressources nécessaires au fonctionnement des deux structures du Groupe de haut niveau.

Le secrétariat comprendra au minimum deux cadres et un agent des services généraux disposant des qualifications et de l'expérience voulues en matière de gestion d'organes ou groupes d'experts. Il pourrait être renforcé par du personnel détaché après approbation du Directeur général et du Président du CSA. Le secrétariat sera placé sous la hiérarchie opérationnelle du Président du Comité scientifique, sous la coordination générale du Secrétariat du CSA. Il est situé dans les locaux de la FAO.

ANNEXE 1

MANDAT

GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (Groupe de haut niveau/SAN) a pour mission principale de fournir aux États et organisations membres du CSA ainsi qu'aux autres parties intéressées des conseils spécialisés sur les politiques et sur des questions d'ordre technique et scientifique en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition aux plans mondial, national et local.

Il constitue une plateforme pour l'analyse et l'examen des connaissances scientifiques relatives à la sécurité alimentaire qui pourront être utilisées par les décideurs à l'heure d'élaborer des stratégies et programmes visant à remédier à l'insécurité alimentaire et à la sous-alimentation.

PRINCIPALES FONCTIONS:

- évaluation et caractérisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition mondiales de manière détaillée, objective, ouverte, uniformisée et transparente, en ayant recours aux études scientifiques, techniques et socioéconomiques les plus récentes menées dans le monde entier qui sont utiles pour apprécier l'ampleur de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation dans le monde. Il faudrait à cet effet:
 - relier les sources et systèmes d'information intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition pour permettre une analyse complète de la situation et une couverture géographique mondiale et
 - améliorer et harmoniser les méthodologies disponibles pour évaluer la situation de la sécurité alimentaire afin de permettre un diagnostic régulier de la situation mondiale à partir des résultats régionaux.
- analyse des causes profondes de l'insécurité alimentaire dans le monde, y compris les politiques nationales et internationales qui ont une incidence directe ou indirecte sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
- prestation de conseils sur le choix des stratégies, politiques ou interventions qui doivent être engagées pour éliminer les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, ou en réduire les effets.
- évaluation de l'impact des mesures déjà prises ou prévues relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition et évaluation de l'impact, en termes de sécurité alimentaire et de nutrition, des mesures déjà prises par le passé ou envisagées et qui peuvent ou non viser la sécurité alimentaire et/ou la nutrition (par exemple les politiques agricoles, commerciales, énergétiques, etc.) mais qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur la sécurité alimentaire et/ou la nutrition.
- définition et mise en service des alertes nécessaires sur les risques systémiques de crise alimentaire, moyennant la conduite d'analyses prospectives relatives à l'évolution possible de la sécurité alimentaire et de la nutrition au plan mondial, aux risques particuliers susceptibles de peser sur la sécurité alimentaire et la nutrition, aux conséquences possibles de l'adaptation de certaines stratégies d'intervention, etc.
- communication de directives au CSA pour permettre à celui-ci de formuler des politiques, stratégies et programmes appropriés en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition à tous les niveaux (local, national, régional et mondial).